



Département du Val d'Oise

VILLE DE LA FRETTE SUR SEINE

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

1)	Présentation générale du compte administratif.....	3
2)	Présentation de la section de fonctionnement.....	3
	A – Dépenses de fonctionnement	4
	B – Recettes de fonctionnement	8
3)	Présentation de la section d'investissement.....	11
	A – Dépenses d'investissement.....	11
	B – Recettes d'investissement.....	13
4)	Etat des reports de crédits	14
5)	Résultats 2022.....	15
6)	Affectation des résultats 2022	15
7)	Annexes – Editions budgétaires.....	16
	➤ Présentation générale du budget – vue d'ensemble.....	17
	➤ Présentation générale section de fonctionnement – Chapitres.....	18
	➤ Présentation générale section d'investissement – Chapitres.....	20
	➤ Section de fonctionnement – Détail des dépenses.....	22
	➤ Section de fonctionnement – Détail des recettes.....	26
	➤ Section d'investissement – Détail des dépenses.....	28
	➤ Section d'investissement – Détail des recettes.....	30

1) PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Accusé de réception en préfecture
N° : 2312223130300000000
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

L'approbation du Compte Administratif donne lieu à un vote global de la section de fonctionnement et de la section d'investissement et permet de faire le bilan budgétaire de l'exercice 2022.

Le budget primitif et les décisions modificatives constituent des prévisions et des autorisations de dépenses, ainsi que des prévisions de recettes. Le Compte Administratif représente la réalité des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice.

Les balances et tableaux comparatifs annexés au présent document donnent une vision précise des comptes de l'exercice 2022.

L'ensemble des dépenses et des recettes inscrites au Compte Administratif 2022 est conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur.

2) PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice (hors chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section), s'élèvent à **4 411 328,49 €**. On constate une hausse des dépenses de 220 682,56 € soit **+ 5,27 % par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement 2021**.

Cette augmentation des dépenses réalisées sur l'exercice 2022, reflète une exécution « normale » des prévisions inscrites sur l'exercice. En effet, sur les exercices 2020 et 2021, la crise sanitaire a impacté l'activité de la collectivité, avec pour conséquence la baisse des coûts de fonctionnement sur ces deux années. Ces deux exercices étaient donc exceptionnels.

D'autre part, il faut noter que l'inflation en constante hausse sur l'exercice 2022, a eu un impact à la hausse sur les dépenses.

Les recettes réelles de fonctionnement enregistrées sur l'exercice 2022 s'élèvent à **5 191 783,67 €** (hors report du résultat 2021), soit une baisse de 209 578,40 € par rapport à l'exercice 2021.

Le résultat de l'exercice 2022 en section de fonctionnement est excédentaire de 1 199 575,07 € (résultat reporté 2021 inclus).

Il est rappelé que le Conseil municipal a adopté le changement de nomenclature (M57) à compter du 1^{er} janvier 2022. De ce fait, la ventilation comptable des écritures a été modifiée par application du plan comptable M57 et pourra donc parfois induire des ajustements dans l'analyse du compte administratif.

A- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

L'exécution des dépenses de fonctionnement présente un bilan favorable par rapport aux prévisions budgétaires.

Analyse des dépenses de fonctionnement par chapitre :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP+DM 2022	REALISE 2022	REALISE 2022 en %	REALISE 2021	Variation en % Réalisé 2022/ Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	1 466 590,00	1 343 674,61	91,62%	1 132 598,94	18,64%
012	Charges de personnel	2 550 000,00	2 512 995,92	98,55%	2 466 158,46	1,90%
014	Atténuations de produits	34 150,00	14 126,94	41,37%	57 137,87	-75,28%
65	Autres charges de gestion courante	543 570,57	509 830,91	93,79%	494 446,59	3,11%
66	Charges financières	37 444,43	30 700,11	81,99%	34 660,50	-11,43%
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00%	5 643,57	NS
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 634 755,00	4 411 328,49	95,18%	4 190 645,93	5,27%
023	Virement à la section d'investissement	630 245,00				
042	Valeurs comptable des immobilisations cédées		8 740,00			
042	Dotations aux amort. des Immos. Incorporelles et corporelles	260 000,00	259 642,91		133 687,74	94,22%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 525 000,00	4 679 711,40	84,70%	4 324 333,67	8,22%

✓ **Chapitre 011 « charges à caractère général » :**

Les dépenses réalisées sur l'exercice 2022 s'élèvent à **1 343 674,61 €** ; elles représentent 30,46 % des dépenses réelles de fonctionnement. Celles-ci étaient de 1 132 598,94 € en 2021 soit une hausse de 211 075,67 €.

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires en 2022, le contexte économique lié à la crise sanitaire vécue depuis mars 2020, et la guerre en Ukraine, ont eu un impact financier sur l'exécution du budget.

Les dépenses sur ce chapitre, ont été, de ce fait, réalisées dans un contexte économique très tendu (augmentation des matières premières, inflation importante du coût de l'énergie, du carburant...).

Les principales hausses des dépenses impactées par le contexte économique sont :

- Les frais de prestations de services (article 6042), s'élèvent à 206 935 €, soit une augmentation de 32 300 €. Cette hausse est liée principalement à la fourniture des repas au restaurant scolaire. Les raisons de cette augmentation sont doubles : il y a d'une part, la constatation de la hausse de la fréquentation des enfants accueillis (moins d'absentéisme par rapport à 2021) et d'autre part la réactualisation annuelle des coûts des repas au restaurant scolaire. En effet, la facturation des repas prise en charge sur l'exercice s'élève à 197 210 € ; elle était de 164 671 € en 2021.
- L'énergie, l'électricité (article 60612) : + 66 400 €, par rapport au réalisé 2021. Malgré une consommation stable, les dépenses liées à la fourniture de gaz augmentent de 39 400 €, soit une facturation sur l'exercice de 81 300 €. Malgré une transition progressive de l'éclairage des bâtiments publics en LEDs, les charges d'électricité s'élèvent à 112 000 € sur l'exercice. Elles étaient de 85 800 € en 2021.
- Les dépenses de carburants (60622) s'élèvent à 19 900 € cette année, + 2 400 € par rapport à 2021. A noter que les frais de carburant pour le passeur d'un montant de 2 730 € enregistrés sur ce compte sont remboursés par le SIAAP.
- Les dépenses d'alimentation, essentiellement pour la restauration scolaire (achat de pain) et le centre de loisirs, (article 60623) s'élèvent à 21 260 € ; elles étaient de 17 315 € en 2021.
- Les dépenses de fournitures administratives (6064) augmentent de 3 000 €, soit un réalisé de 9 600 €. Après une baisse de la consommation de papier en 2021 et 2020, celle-ci revient à un niveau « quasi normal ». Malgré le marché passé dans le cadre du groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis (AGAT), le prix de la ramette de papier a augmenté de 140 % en 2022, passant de 2,93 € HT à 4,10 € HT.
- Les frais de transport collectif (article 6247), augmentent de 12 260€ et s'élèvent à 27 837 € ; ils étaient de 15 575 €, et de 26 850 € en 2019. Malgré une reprise timide des activités scolaires et périscolaires, on constate que le niveau des dépenses en 2022 correspond à celui connu avant la crise sanitaire. En effet, à budget identique, le nombre de prestations est inférieur du fait de la hausse du prix des prestations et notamment de la hausse du coût des carburants.
- Les frais de nettoyage des locaux (article 6283), enregistrent une réalisation à hauteur de 55 200 €, elle était de 33 115 € en 2021. Les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire ont engendré la fermeture des équipements communaux : cette prestation a été arrêtée temporairement en 2021, induisant une forte baisse des dépenses enregistrées. Cette année, les prestations liées au marché de nettoyage des locaux ont été réalisées en totalité.

Outre l'effet du contexte économique, quelques hausses sont cependant constatées, à savoir :

- Les dépenses de fournitures de voirie (article 60633), augmentent de 1 800 €.
- L'entretien des bâtiments communaux (article 615221), + 8 235 €, soit un réalisé de 55 615 €.
- L'entretien et la réparation des véhicules, +5 000 €, soit un réalisé de 20 123 €.
- Le remboursement de frais à la Communauté d'Agglomération Val Parisis (Groupement à Fiscalité Propre de rattachement), article 62876, pour un réalisé de 26 000 €, il était de 15 100 € en 2021. Cet article enregistre les dépenses mutualisées conventionnées avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis, telles que la police mutualisée, les dépôts sauvages, le groupement de commandes, le système d'information géographique mis en place en 2017 (plans et base de données), ainsi que, les procédures concernant la salubrité des logements.

Pour une grande majorité des dépenses réalisées au chapitre 011, on constate la stabilité de celles-ci comme pour : l'achat de vêtements de travail (8 992 €), les cotisations assurances, les consommations d'eau...

A noter que les frais d'affranchissements baissent quant à eux de 2 100 € et que les frais de télécommunication (- 800 €) sont en légère diminution.

✓ **Chapitre 012 « charges de personnel » :**

Les charges de personnel augmentent de 46 850 € en 2022, ce qui représente une variation de 1,90 % par rapport au réalisé de 2021. Les mesures gouvernementales de 2022 concernant le statut des fonctionnaires ont grandement impacté l'exécution de cette dépense.

En effet, le reclassement des agents de catégories C, au 1^{er} janvier 2022, par l'application d'une bonification exceptionnelle d'un an sur la carrière des agents titulaires a permis de faire bénéficier certains d'entre eux d'avancements d'échelon de manière anticipée (19 agents concernés en 2022).

S'y ajoute, la revalorisation du point d'indice (+3,5%) à effet du 1^{er} juillet 2022, passant de 4.686 € à 4,85 €, ce qui a représenté une charge supplémentaire de 32 500 € pour la collectivité.

En 2022, on constate le départ d'agents communaux (mobilité). Ces départs, ont eu un impact sur les dépenses de ce chapitre. En effet, en fonction des grades des nouveaux agents recrutés et des délais de recrutement, des disparités sont constatées entre 2021 et 2022.

A noter que, la direction enfance jeunesse a été fortement impactée par des difficultés de recrutement suite aux départs d'agents. La commune a eu recours à l'emploi de vacataires pour palier à ces absences et pour assurer la continuité du service public.

S'ajoute à ces dépenses supplémentaires, celles induites par la réalisation du recensement de la population début 2022, les frais de personnel se sont élevés à 12 000 € (dépense réalisée tous les 5 ans).

✓ **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » :**

Le réalisé de ce chapitre s'élève à 509 830 €. Ce chapitre concerne le versement des indemnités des élus, les subventions aux associations, ainsi que la contribution au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

De plus, ce chapitre inclut également les dépenses liées à la modernisation du système informatique de la mairie : l'hébergement des données ne se fait plus en local mais est externalisé. Les frais d'abonnement et de transfert sont constatés à l'article 65811.

✓ **Chapitre 66 « charges financières » :**

Les charges financières s'élèvent à 30 700 €. Les intérêts liés aux emprunts baissent de 6 480 € par rapport à 2021. Cette nouvelle baisse globale des charges financières, constatée depuis plusieurs exercices, est liée au désendettement et aux faibles taux appliqués sur les derniers emprunts contractés (coût moyen de l'encours : 1.52 %)

✓ **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » :**

Ce chapitre a été supprimé dans la nomenclature M57. Les dépenses constatées auparavant sur ce chapitre ont été ventilé pour l'essentiel au chapitre 65, excepté pour l'article 673 - titres annulés sur les exercices antérieurs.

✓ **Chapitre 014 « Atténuation de produits » :**

Ce chapitre comptabilise notamment la pénalité versée au titre du déficit de logements sociaux sur la commune (article 55 de la loi SRU).

Le réalisé sur ce chapitre baisse nettement. En effet, des dépenses liées à la création de logements sociaux réalisées en 2020, sont constatées en déduction dans le calcul de la pénalité SRU 2022 : celle-ci s'élève à 14 126 € pour 2022. En effet, si la dépense envisagée est normalement de l'ordre de 80 000 €, les dépenses réalisées par la commune au titre du versement de surcharges foncières viennent en diminution. On constate donc une très forte baisse de cette dépense en raison de ce versement.

Cette année encore, la Communauté d'Agglomération Val Parisis n'a pas été assujettie au prélèvement du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). A noter que ce prélèvement n'a pas été sollicité depuis 2019.

✓ **Chapitre 042 opérations d'ordre et de transfert entre sections :**

Ce chapitre comprend les charges d'amortissements et les différentes opérations comptables relatives aux cessions, pour un montant de 268 382 €.

B- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
N° 30230-D-2023-17-AU
Date de réception : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté) s'élèvent à **5 191 783 €** en 2022. Elles étaient de **5 401 362 €** en 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP+DM 2022	REALISE 2022	REALISE 2022 en %	REALISE 2021	Variation en % Réalisé 2022/ Réalisé 2021
013	Atténuations de charges	31 000,00	32 316,80	104,25%	46 930,63	-31,14%
70	Produits des services	474 700,00	518 320,86	109,19%	504 247,65	2,79%
73	Impôts et taxes	86 900,00	91 177,00	104,92%	89 341,00	3,78%
731	Fiscalité locale	3 018 500,00	3 042 686,12	100,80%	2 930 435,88	
74	Dotations subventions et participations	1 098 600,00	1 337 563,16	121,75%	1 104 927,64	21,05%
75	Produits de gestion courante	126 170,00	160 899,71	127,53%	114 688,76	40,29%
76	Produits financiers	34,20	30,30	88,60%	24,16	25,41%
77	Produits exceptionnels	1 500,00	8 789,72	585,98%	610 766,35	NS
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 837 404,20	5 191 783,67	107,33%	5 401 362,07	-3,88%
042	OP travaux en régie	8 000,00	7 907,00	98,84%	7 980,00	-0,91%
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent exercice précédent)	679 595,80	679 595,80	100,00%	506 106,45	34,28%
TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 525 000,00	5 879 286,47	106,41%	5 915 448,52	-0,61%

L'analyse des recettes permet de constater certaines variations par rapport aux exercices précédents.

- ✓ **Chapitre 013 « Atténuation de charges »** : ce chapitre correspond au remboursement par l'assurance des rémunérations du personnel absent sur de longues périodes. L'exécution 2022 s'élève à 32 316 €, soit une baisse de € 14 615 € par rapport à 2021. Cette baisse constatée est liée à la diminution du nombre de jours d'absences consécutifs enregistrés sur l'exercice 2022, mais non à une diminution de l'absentéisme notamment lié au covid, encore présent sur l'année : les autorisations d'absences liées à cette pathologie ne sont pas prises en charge par l'assurance statutaire. En effet, il faut noter qu'une franchise de 15 jours s'applique à ces remboursements.

- ✓ **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses »** : les produits des services augmentent de 14 072 € sur l'exercice, soit un réalisé de 518 320 €. Après 2 années où le niveau des recettes liées à ces produits avait nettement baissé, conséquence directe de la crise sanitaire, on constate une reprise des activités des services à la population. Néanmoins, l'exécution n'a pas atteint le niveau enregistré en 2019 qui était de 547 893 €.

Les recettes liées aux prestations périscolaires augmentent de 6 435 €, pour atteindre une exécution de 432 645 € (réalisé de 426 228 € en 2021), contre 469 000 € en 2019. Les produits relatifs aux locations de salles s'élèvent à 5 540 €, ils étaient de 3 950 € en 2021 et de 9 000 € en 2019.

Les redevances d'occupation du domaine public augmentent de 3 350 € par rapport à 2021. Ces redevances concernent la mise en place d'équipements provisoires (bennes, stationnement temporaire réservé, Food truck) ainsi que l'installation de terrasses extérieures pour les restaurants.

- ✓ **Chapitre 73 « impôts et taxes »** : le réalisé s'élève à 91 177 €. Ce chapitre enregistre l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Val Parisis qui s'élève à 26 920 € (identique depuis 2019), ainsi que la dotation de solidarité communautaire (DSC). Au vu des nouvelles dispositions réglementaires, la répartition de la DSC est modifiée et doit tenir compte des critères de potentiel financier et de revenu par habitant. Selon la répartition retenue par la Communauté d'Agglomération Val Parisis, le versement de la DSC s'élève à 64 257 €, il était de 62 421 € en 2021.

- ✓ **Chapitre 731 « Fiscalité locale »** : le réalisé s'élève à 3 042 686,12 €. Le montant des contributions directes est de 2 935 042 €, dont 17 308 € de rôles supplémentaires, soit une augmentation de 116 450 € par rapport à 2021. Cette augmentation résulte de la revalorisation des bases locatives décidées par l'Etat en 2022 (+3,4%).

Les recettes relatives au versement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité restent stables, et s'élèvent à 84 823 € en 2022.

- ✓ **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations »** : sur l'ensemble de ce chapitre, on constate une hausse de 232 635 €, soit un réalisé 2022 de 1 337 563 €.

Comme annoncé dans la Loi de Finances 2022, la dotation globale de fonctionnement est restée stable dans sa globalité. Néanmoins, la mise en œuvre des modalités d'application du dispositif de péréquation horizontale et verticale entraîne des disparités entre les communes. En 2022, la commune de la Frette sur Seine a perçu 596 786 € au titre de la dotation de fonctionnement, soit une baisse de 5 329 € par rapport à 2021 (qui présentait déjà une baisse de 7 062 € en 2021 par rapport à 2020 et de 7 233 € en 2020 par rapport à 2019).

La Dotation Nationale de Péréquation s'élève quant à elle à 4 480 €, alors qu'elle était de 37 953 € en 2021, soit une baisse de 33 473 €. Cette dernière est induite par le non respect d'un des critères d'attribution. En effet, l'effort fiscal réalisé doit être à 85% de l'effort fiscal de sa strate. En 2022 pour la Frette, cet effort était de 84,4 %. La dotation de solidarité rurale (60 273 €) quant à elle a légèrement augmenté par rapport à 2021 (+ 970 €). En conséquence, malgré une enveloppe nationale de même niveau, une baisse des dotations versées à la commune est constatée (- 37 832 €).

La réforme de la gestion du fonds de compensation de la TVA permet depuis 2017 de récupérer le FCTVA (16,404 %) sur les travaux d'entretien des bâtiments publics et de voirie réalisés en

fonctionnement sur l'exercice précédent. En 2022, cette mesure a permis d'enregistrer une recette de 22 938 €.

Accusé de réception en préfecture
095-249502572-20130330-D-2023-019
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Pour finir, une recette exceptionnelle versée par l'Etat a été enregistrée sur ce chapitre en application du contrat de relance du logement signé en 2022. Il s'agissait pour chaque commune signataire de respecter des objectifs de production de logements ouvrant droit au bénéfice d'une aide de 1 500 € par logement. La démarche était volontaire et la commune ayant réalisé ses objectifs a perçu en toute fin d'année une somme de 162 000 €.

- ✓ **Le chapitre 75 « revenus des immeubles »** : le réalisé sur ce chapitre s'élève à 160 900 € en 2022. Il enregistre les revenus locatifs, qui s'élèvent à 144 140 € en 2022. Suite au passage à la M57, ce chapitre comprend désormais les produits de gestion courante telle que, le remboursement des assurances. Ces recettes étaient auparavant constatées au chapitre 77.
- ✓ **Chapitre 77 « produits spécifiques »** : En application de la nomenclature M57, ce chapitre enregistre désormais les produits de cession d'immobilisation et la constatation des mandats annulés sur exercices antérieurs (article 773).

3) **PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

A- DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **1 408 178 €** (hors déficit reporté et écritures d'ordre budgétaires).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP+DM 2022	REALISE 2022	REALISE en %	CREDITS REPORTEES 2022	% réalisé DRI + CR
10	Taxe d'aménagement (trop perçu)	1 650,00	1 600,49	97,00%		97,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	270 088,95	245 971,13	91,07%		91,07%
204	Subventions d'équipement versées	110 570,00	90 570,00	81,91%	20 000,00	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	166 080,00	88 766,16	53,45%	62 300,00	90,96%
21	Immobilisations corporelles	1 472 942,00	981 270,76	66,62%	224 450,00	81,86%
23	Immobilisations en cours	6 500,00	0	NS	0	NS
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 027 830,95	1 408 178,54	69,44%	306 750,00	84,57%
040	Travaux en régie	8 000,00	7 907,00			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	857 669,05	857 669,05			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 893 500,00	2 273 754,59	78,58%	306 750,00	89,18%

Les principales dépenses consacrées à l'investissement sur l'exercice 2022 concernent :

- La réfection de la voirie et les aménagements urbains (439 000 €),
- L'aménagement et la mise en sécurité du cimetière (20 870 €),
- Les travaux d'entretien des bâtiments scolaires et périscolaires, dont l'achat d'équipement (207 000 €),
- L'entretien des bâtiments communaux, (61 500 €),
- La modification de l'éclairage en LEDs (64 610 €) concernant : la mairie, les écoles, le centre technique municipal, ainsi que le restaurant scolaire,
- La réhabilitation et l'aménagement des équipements sportifs et associatifs (113 000 €),
- L'acquisition du terrain 48 rue des picardes (8 100 €),
- L'armement et les équipements de sécurité pour la Police Municipale (7 570 €),
- L'acquisition de matériels techniques, de mobiliers, et de matériels informatiques (68 500 €),
- L'entretien et la mise en sécurité de l'église (8 335 €),
- L'équipement mobilier et informatique de la bibliothèque (4 800€),

S'ajoutent à ces travaux et acquisitions de matériels inscrits aux chapitres 20 et 21, le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) pour 245 971 €, le financement d'une surcharge foncière pour un montant total de 90 570 €, auprès de 1001 Vies Habitat, dans le cadre du projet de la Mardelle (cette somme sera déductible dans 2 ans de la pénalité SRU), et enfin, la reprise du déficit d'investissement 2021 à hauteur de 857 669,05 €.

L'ensemble des projets inscrits au budget n'ayant pu être réalisé ou réglé en totalité sur l'exercice, certaines opérations sont reportées en 2023 et font donc l'objet **de restes à réaliser pour un montant de 306 750 €**.

B – RECETTES D'INVESTISSEMENT:

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
CHAP	NATURE BUDGETAIRE	BP+DM 2022	REALISE 2022	REALISE en %	CREDITS REPORTES 2022	% réalisé DRI + CR
10	Dotations, fonds diverses et réserves	1 112 509,00	1 154 999,33	103,82%		103,82%
13	Subvention d'investissement	344 746,00	183 796,13	53,31%	151 700,00	97,32%
16	Emprunts	350 000,00	350 000,00	100,00%		100,00%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 807 255,00	1 688 795,46	93,45%	151 700,00	101,84%
021	Virement de la section de fonctionnement	630 245,00				
040	Produits des cessions d'immobilisations	196 000,00	8 740,00			
040	Opérations d'ordre entre section	260 000,00	259 642,91	99,86%		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 893 500,00	1 957 178,37	99,86%	151 700,00	72,88%

Les recettes réelles d'investissement (hors virement à la section de fonctionnement et opérations d'ordre entre section) ont été réalisées à hauteur de 93,45 % du budget primitif, soit 1 688 795 €.

Les recettes prévues, telles que le Fonds de Compensation de la TVA, la Taxe Locale d'Equipement, l'excédent de fonctionnement capitalisé ont été réalisées, pour **un montant global de 1 155 000 €**.

Cette année, les opérations d'investissement réalisées en 2021, ont permis le versement du fonds de compensation FCTVA à hauteur de 147 790 €, (le taux appliqué est de 16,404 %). De plus, la commune a perçu 95 690 € au titre de la taxe d'aménagement.

D'autre part, les subventions d'investissement perçues sur l'exercice 2022 s'élèvent à 183 796 € ; le solde à percevoir s'établit à 151 700 €. Comme pour les dépenses, ces recettes non perçues feront l'objet d'un report en 2023 puisqu'elles seront effectivement constatées sur cet exercice.

Cette année, la commune a mobilisé un emprunt à hauteur de 350 000 €.

4) ETAT DES REPORTS DE CREDITS

Accusé de réception en préfecture
20230330-D-2023-17-AU
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES	MONTANT RAR
2031	Frais d'études	62 300
2041511	Subvention GFP de rattachement (participation financière à la vidéo protection)	20 000
2135	Installations générales, aménagements des constructions	137 325
	<i>Réhabilitation / travaux dans les écoles</i>	30 325
	<i>Eglise</i>	55 000
	<i>Equipements sportifs</i>	52 000
2151	Voirie	40 000
2152	Signalisation de voirie	30 500
21534	Création de réseaux d'électrification	5 230
21538	Création d'un réseau incendie	9 575
2188	Achat d'équipements	1 820
TOTAL DES REPORTS DE DEPENSES		306 750

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES DE L'OPERATION	MONTANT RAR
1322	Région Ile de France	4 800
	Conseil Départemental	53 000
1323	Fonds scolaire	18 000
1323	ARCC VOIRIE	35 000
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) -	93 900
	Réhabilitation et mise en sécurité des bâtiments scolaires	56 200
	Réhabilitation et mise en sécurité des équipements sportifs	37 700
TOTAL DES REPORTS DE RECETTES		151 700

TOTAL GENERAL DES REPORTS DE CREDITS	-155 050
---	-----------------

5) RESULTATS 2022

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20230330-D-2023-17-AU
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Section de fonctionnement

Section	Réalisé 2022
RECETTES	5 879 286,47
DEPENSES	4 679 711,40
RESULTAT FONCTIONNEMENT	1 199 575,07

Section d'investissement

Section	Réalisé 2022	Restes à réaliser 2022	Total réalisé + Restes à réaliser
RECETTES	1 957 178,37	151 700,00	2 108 878,37
DEPENSES	2 273 754,59	306 750,00	2 580 504,59
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-316 576,22	-155 050,00	-471 626,22

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :	1 199 575,07
RESULTAT D'INVESTISSEMENT :	- 316 576,22
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2022 :	882 998,85
Total Restes A Réaliser :	- 155 050,00
RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2022 :	727 948,85

6) AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient d'affecter prioritairement l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement qui présente un besoin de financement de 316 576,22 € (chapitre 001 - déficit d'investissement reporté) auquel doit être ajouté le solde des restes à réaliser de 155 050 €, soit un déficit structurel d'un montant de 471 626,22 € sur l'exercice.

Il est également proposé d'affecter le résultat excédentaire, soit 727 948,85 €, en section de fonctionnement (chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté).

La délibération correspondante est proposée au Conseil Municipal à la suite de l'approbation du Compte Administratif.

ANNEXES

Editions budgétaires

Extrait du Compte Administratif 2022

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	4 679 711,40	5 199 690,67
	Section d'investissement	1 416 085,54	1 957 178,37
+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	679 595,80
	Report en section d'investissement (001)	857 669,05	0,00
+			
=			
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		6 953 465,99	7 836 468,37
= A + B + C + D			= G + H + I + J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	306 750,00	151 700,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	306 750,00	151 700,00
= E + F			= K + L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	4 679 711,40	5 879 286,47
	Section d'investissement	2 580 504,59	2 108 878,37
	TOTAL CUMULE	7 260 215,99	7 988 164,84
= A + C + E			= G + I + K
= B + D + F			= H + J + L
= A + B + C + D + E + F			= G + H + I + J + K + L

Accusé de réception en préfecture
045-245502572-20230330-D-2023-17-AU
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfectorale : 06/03/2023

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 525 000,00	4 656 075,19	23 636,21	0,00	845 288,60	0,00	4 679 711,40
011	Charges à caractère général (3)	1 466 590,00	1 327 969,57	15 705,04	0,00	122 915,39	0,00	1 343 674,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 550 000,00	2 512 359,92	636,00	0,00	37 004,08		2 512 995,92
014	Atténuations de produits	34 150,00	14 126,94	0,00	0,00	20 023,06		14 126,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	543 570,57	509 830,91	0,00	0,00	33 739,66		509 830,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 594 310,57	4 364 287,34	16 341,04	0,00	213 682,19	0,00	4 380 628,38
66	Charges financières	37 444,43	23 404,94	7 295,17	0,00	6 744,32		30 700,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	40 444,43	23 404,94	7 295,17	0,00	9 744,32		30 700,11
	Total des dépenses réelles	4 634 755,00	4 387 692,28	23 636,21	0,00	223 426,51	0,00	4 411 328,49
023	Virement à la section d'investissement	630 245,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	260 000,00	268 382,91			-8 382,91		268 382,91
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	890 245,00	268 382,91			621 862,09		268 382,91
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 525 000,00	4 656 075,19	23 636,21	0,00	845 288,60	0,00	4 679 711,40
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 845 404,20	5 199 690,67	0,00	0,00	-354 286,47
013	Atténuations de charges (3)	31 000,00	32 316,80	0,00	0,00	-1 316,80
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	474 700,00	518 320,86	0,00	0,00	-43 620,86
73	Impôts et taxes (sauf 731)	86 900,00	91 177,00	0,00	0,00	-4 277,00
731	Fiscalité locale	3 018 500,00	3 042 686,12	0,00	0,00	-24 186,12
74	Dotations et participations (3)	1 098 600,00	1 337 563,16	0,00	0,00	-238 963,16
75	Autres produits de gestion courante (3)	126 170,00	160 899,71	0,00	0,00	-34 729,71
	Total des recettes de gestion des services	4 835 870,00	5 182 963,65	0,00	0,00	-347 093,65
76	Produits financiers	34,20	30,30	0,00	0,00	3,90
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	8 789,72	0,00	0,00	-7 289,72
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 534,20	8 820,02	0,00	0,00	-7 285,82
	Total des recettes réelles	4 837 404,20	5 191 783,67	0,00	0,00	-354 379,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 000,00	7 907,00			93,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	8 000,00	7 907,00			0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	679 595,80				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 525 000,00	5 879 286,47	0,00	0,00	-354 286,47

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

	III	A
--	------------	----------

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 035 830,95	1 416 085,54	306 750,00	312 995,41	0,00	1 416 085,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	166 080,00	88 766,16	62 300,00	15 013,84	0,00	88 766,16
204 Subventions d'équipement versées (7)	110 570,00	90 570,00	20 000,00	0,00	0,00	90 570,00
21 Immobilisations corporelles	1 472 942,00	981 270,76	224 450,00	267 221,24	0,00	981 270,76
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 756 092,00	1 160 606,92	306 750,00	288 735,08	0,00	1 160 606,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 650,00	1 600,49	0,00	49,51		1 600,49
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 088,95	245 971,13	0,00	24 117,82		245 971,13
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	271 738,95	247 571,62	0,00	24 167,33	0,00	247 571,62
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 027 830,95	1 408 178,54	306 750,00	312 902,41	0,00	1 408 178,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	857 669,05					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 893 500,00	2 273 754,59	306 750,00	312 995,41	0,00	1 416 085,54

Accusé de réception en préfecture

095-218502872-2023-17-AU
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception en préfecture : 06/04/2023

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 893 500,00	1 957 178,37	151 700,00	784 621,63
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	344 746,00	183 796,13	151 700,00	9 249,87
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	694 746,00	533 796,13	151 700,00	9 249,87
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 112 509,00	1 154 999,33	0,00	-42 490,33
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	196 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 308 509,00	1 154 999,33	0,00	153 509,67
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 003 255,00	1 688 795,46	151 700,00	162 759,54
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	630 245,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	260 000,00	268 382,91		-8 382,91
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	890 245,00	268 382,91		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 893 500,00	1 957 178,37	151 700,00	784 621,63

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 525 000,00	4 656 075,19	23 636,21	0,00	845 288,60	0,00	4 679 711,40
011	Charges à caractère général (4)	1 466 590,00	1 327 969,57	15 705,04	0,00	122 915,39	0,00	1 343 674,61
6041	Achats d'études	4 380,00	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 380,00
6042	Achats de prestations de services	211 332,00	205 430,80	1 504,50	0,00	4 396,70	0,00	206 935,30
60611	Eau et assainissement	25 000,00	19 999,95	0,00	0,00	5 000,05	0,00	19 999,95
60612	Energie - Electricité	171 000,00	173 525,43	0,00	0,00	-2 525,43	0,00	173 525,43
60621	Combustibles	4 460,00	3 338,05	0,00	0,00	1 121,95	0,00	3 338,05
60622	Carburants	22 000,00	19 982,47	0,00	0,00	2 017,53	0,00	19 982,47
60623	Alimentation	21 950,00	21 187,60	74,20	0,00	688,20	0,00	21 261,80
60628	Autres fournitures non stockées	11 700,00	8 501,98	0,00	0,00	3 198,02	0,00	8 501,98
60631	Fournitures d'entretien	27 100,00	24 215,92	181,10	0,00	2 702,98	0,00	24 397,92
60632	Fournitures de petit équipement	58 475,00	47 943,87	70,45	0,00	10 460,68	0,00	48 014,52
60633	Fournitures de voirie	6 630,00	6 222,16	0,00	0,00	407,84	0,00	6 222,16
60636	Habillement et vêtements de travail	9 600,00	8 992,12	0,00	0,00	607,88	0,00	8 992,12
6064	Fournitures administratives	10 600,00	9 562,92	0,00	0,00	1 037,08	0,00	9 562,92
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 500,00	12 373,22	0,00	0,00	126,78	0,00	12 373,22
60668	Autres produits pharmaceutiques	442,00	650,16	0,00	0,00	-208,16	0,00	650,16
6067	Fournitures scolaires	22 965,00	21 846,78	0,00	0,00	1 118,22	0,00	21 846,78
6068	Autres matières et fournitures	2 200,00	500,70	0,00	0,00	1 699,30	0,00	500,70
611	Contrats de prestations de services	125 070,00	120 433,44	1 559,00	0,00	3 077,56	0,00	121 992,44
6132	Locations immobilières	550,00	537,12	0,00	0,00	12,88	0,00	537,12
61351	Matériel roulant	13 050,00	7 322,04	665,63	0,00	5 062,33	0,00	7 987,67
61358	Autres	12 500,00	11 931,51	0,00	0,00	568,49	0,00	11 931,51
61521	Entretien terrains	10 000,00	9 974,74	0,00	0,00	25,26	0,00	9 974,74
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	62 900,00	53 702,63	1 411,20	0,00	7 786,17	0,00	55 113,83
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	4 231,36	0,00	0,00	768,64	0,00	4 231,36
615231	Entretien, réparations voiries	86 000,00	73 996,11	1 256,52	0,00	10 747,37	0,00	75 252,63
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	20 123,90	0,00	0,00	1 876,10	0,00	20 123,90
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 800,00	14 716,68	0,00	0,00	83,32	0,00	14 716,68
6156	Maintenance	58 975,00	54 005,47	2 102,08	0,00	2 867,45	0,00	56 107,55
6161	Multirisques	94 000,00	95 548,74	0,00	0,00	-1 548,74	0,00	95 548,74
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	175,05	0,00	0,00	-175,05	0,00	175,05
6168	Autres primes d'assurance	28 760,00	28 544,88	0,00	0,00	215,12	0,00	28 544,88
617	Etudes et recherches	28 800,00	18 840,00	0,00	0,00	9 960,00	0,00	18 840,00
6182	Documentation générale et technique	5 100,00	9 131,34	0,00	0,00	-4 031,34	0,00	9 131,34
6184	Versements à des organismes de formation	12 340,00	9 705,00	0,00	0,00	2 635,00	0,00	9 705,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6188	Autres frais divers	600,00	493,20	0,00	0,00	106,80	0,00	493,20
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	4 739,40	0,00	0,00	25 260,60	0,00	4 739,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	29 620,00	20 745,44	0,00	0,00	8 874,56	0,00	20 745,44
6228	Divers	10 000,00	14 252,92	0,00	0,00	-4 252,92	0,00	14 252,92
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 959,00	0,00	0,00	541,00	0,00	1 959,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 900,00	4 581,18	2 614,04	0,00	1 704,78	0,00	7 195,22
6234	Réceptions	2 500,00	1 329,53	0,00	0,00	1 170,47	0,00	1 329,53
6236	Catalogues et imprimés	26 500,00	20 214,00	0,00	0,00	6 286,00	0,00	20 214,00
6238	Divers	2 000,00	910,00	0,00	0,00	1 090,00	0,00	910,00
6245	Transports de personnes extérieures	29 191,00	27 837,76	0,00	0,00	1 353,24	0,00	27 837,76
6247	Transports collectifs	0,00	-1 755,47	0,00	0,00	1 755,47	0,00	-1 755,47
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	1 163,03	0,00	0,00	-163,03	0,00	1 163,03
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	7 314,63	0,00	0,00	1 185,37	0,00	7 314,63
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	13 056,49	0,00	0,00	1 943,51	0,00	13 056,49
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 270,58	0,00	0,00	729,42	0,00	1 270,58
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	3 061,31	0,00	0,00	138,69	0,00	3 061,31
6283	Frais de nettoyage des locaux	58 700,00	50 933,58	4 266,32	0,00	3 500,10	0,00	55 199,90
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	22 000,00	25 999,36	0,00	0,00	-3 999,36	0,00	25 999,36
63512	Taxes foncières	4 500,00	3 674,00	0,00	0,00	826,00	0,00	3 674,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 200,00	4 615,49	0,00	0,00	2 584,51	0,00	4 615,49
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 550 000,00	2 512 359,92	636,00	0,00	37 004,08		2 512 995,92
6218	Autre personnel extérieur	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	29 000,00	29 500,97	0,00	0,00	-500,97		29 500,97
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 200,00	7 211,19	0,00	0,00	-11,19		7 211,19
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 200,00	24 117,21	0,00	0,00	-917,21		24 117,21
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 500,00	4 402,70	0,00	0,00	97,30		4 402,70
64111	Rémunération principale titulaires	1 140 000,00	1 091 926,62	0,00	0,00	48 073,38		1 091 926,62
64112	SFT, indemnité de résidence	50 000,00	45 501,84	0,00	0,00	4 498,16		45 501,84
64113	NBI	11 000,00	11 420,78	0,00	0,00	-420,78		11 420,78
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	4 200,00	0,00	0,00	-4 200,00		4 200,00
64118	Autres indemnités	300 000,00	289 312,48	0,00	0,00	10 687,52		289 312,48
64131	Rémunérations	250 000,00	311 963,73	0,00	0,00	-61 963,73		311 963,73
64132	SFT, indemnité de résidence	12 000,00	13 122,31	0,00	0,00	-1 122,31		13 122,31
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	1 700,00	0,00	0,00	-1 700,00		1 700,00
64138	Primes et autres indemnités	41 000,00	31 233,08	0,00	0,00	9 766,92		31 233,08
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	267 500,00	266 770,02	0,00	0,00	729,98		266 770,02
6453	Cotisations aux caisses de retraites	370 500,00	363 755,67	0,00	0,00	6 744,33		363 755,67
6472	Prestations familiales directes	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	13 144,00	636,00	0,00	-780,00		13 780,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	837,87	0,00	0,00	2 162,13		837,87
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	105,45	0,00	0,00	894,55		105,45
6488	Autres	2 900,00	2 134,00	0,00	0,00	766,00		2 134,00
014	Atténuations de produits	34 150,00	14 126,94	0,00	0,00	20 023,06		14 126,94
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	14 150,00	14 126,94	0,00	0,00	23,06		14 126,94
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	543 570,57	509 830,91	0,00	0,00	33 739,66		509 830,91
65121	Rémunérations	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00		0,00
65122	Cotisations sociales	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
65131	Bourses	2 500,00	1 620,00	0,00	0,00	880,00		1 620,00
65132	Prix	1 300,00	784,10	0,00	0,00	515,90		784,10
65311	Indemnités de fonction	98 000,00	98 542,80	0,00	0,00	-542,80		98 542,80
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
65313	Cotisations de retraite	4 725,00	4 768,98	0,00	0,00	-43,98		4 768,98
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 770,00	7 291,26	0,00	0,00	478,74		7 291,26
65315	Formation	1 500,00	995,04	0,00	0,00	504,96		995,04
65316	Frais de représentation du maire	0,00	58,20	0,00	0,00	-58,20		58,20
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	950,00	50,22	0,00	0,00	899,78		50,22
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	3 999,94	0,00	0,00	0,06		3 999,94
6553	Service d'incendie	83 000,00	82 613,67	0,00	0,00	386,33		82 613,67
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 000,00	1 801,96	0,00	0,00	4 198,04		1 801,96
657362	Subv. fonct. CCAS	47 000,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00		47 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	183 000,00	181 203,00	0,00	0,00	1 797,00		181 203,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	72 520,00	69 783,63	0,00	0,00	2 736,37		69 783,63
65818	Autres	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00		2 100,00
65888	Autres	25 705,57	7 218,11	0,00	0,00	18 487,46		7 218,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 594 310,57	4 364 287,34	16 341,04	0,00	213 682,19	0,00	4 380 628,38
66	Charges financières	37 444,43	23 404,94	7 295,17	0,00	6 744,32		30 700,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 000,00	31 020,68	0,00	0,00	4 979,32		31 020,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 055,57	-7 615,74	7 295,17	0,00	-1 735,00		-320,57
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		40 444,43	23 404,94	7 295,17	0,00	9 744,32		30 700,11
Total des dépenses réelles		4 634 755,00	4 387 692,28	23 636,21	0,00	223 426,51	0,00	4 411 328,49
023	Virement à la section d'investissement	630 245,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	260 000,00	268 382,91			-8 382,91		268 382,91
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	8 740,00			-8 740,00		8 740,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	260 000,00	259 642,91			357,09		259 642,91
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		890 245,00	268 382,91			621 862,09		268 382,91

Accusé de réception en préfecture
095-24502572-2023-17-AU
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception en préfecture : 08/04/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	7 295,17
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 615,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-320,57

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III

B2

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 845 404,20	5 199 690,67	0,00	0,00	-354 286,47
013	Atténuations de charges (4)	31 000,00	32 316,80	0,00	0,00	-1 316,80
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	26 834,13	0,00	0,00	3 165,87
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	5 482,67	0,00	0,00	-4 482,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	474 700,00	518 320,86	0,00	0,00	-43 620,86
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	11 890,00	0,00	0,00	-1 890,00
70321	Stationnement et location voie publique	15 000,00	20 290,22	0,00	0,00	-5 290,22
70322	Stationnement, location dom. portuaire	200,00	180,00	0,00	0,00	20,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	922,00	0,00	0,00	78,00
7066	Redevances services à caractère social	115 000,00	142 112,39	0,00	0,00	-27 112,39
7067	Redev. services périscolaires et enseign	285 000,00	290 532,53	0,00	0,00	-5 532,53
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	4 280,00	0,00	0,00	-1 280,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	36 000,00	31 527,20	0,00	0,00	4 472,80
70878	Remb. frais par des tiers	4 500,00	12 817,52	0,00	0,00	-8 317,52
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	3 769,00	0,00	0,00	1 231,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	86 900,00	91 177,00	0,00	0,00	-4 277,00
73211	Attribution de compensation	26 900,00	26 920,00	0,00	0,00	-20,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	60 000,00	64 257,00	0,00	0,00	-4 257,00
731	Fiscalité locale	3 018 500,00	3 042 686,12	0,00	0,00	-24 186,12
73111	Impôts directs locaux	2 906 000,00	2 917 734,00	0,00	0,00	-11 734,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	20 500,00	21 352,00	0,00	0,00	-852,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	84 000,00	84 823,13	0,00	0,00	-823,13
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	1 468,99	0,00	0,00	1 531,01
7318	Autres	5 000,00	17 308,00	0,00	0,00	-12 308,00
74	Dotations et participations (4)	1 098 600,00	1 337 563,16	0,00	0,00	-238 963,16
74111	Dotation forfaitaire des communes	595 000,00	591 457,00	0,00	0,00	3 543,00
741121	DSR des communes	58 000,00	60 273,00	0,00	0,00	-2 273,00
741127	DNP des communes	4 500,00	4 480,00	0,00	0,00	20,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	22 600,00	22 938,08	0,00	0,00	-338,08
74718	Autres participations Etat	111 500,00	336 946,43	0,00	0,00	-225 446,43
7473	Participation départements	2 000,00	2 730,00	0,00	0,00	-730,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74788	Autres	45 000,00	48 906,92	0,00	0,00	-3 906,92
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	215 000,00	218 276,62	0,00	0,00	-3 276,62
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 000,00	8 472,00	0,00	0,00	-3 472,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	40 000,00	43 083,11	0,00	0,00	-3 083,11
75	Autres produits de gestion courante (4)	126 170,00	160 899,71	0,00	0,00	-34 729,71
752	Revenus des immeubles	123 000,00	144 140,88	0,00	0,00	-21 140,88
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 000,00	3 041,33	0,00	0,00	-1 041,33
7584	Recouvr./grâces admises en non valeur	0,00	374,12	0,00	0,00	-374,12
75888	Autres	1 170,00	13 343,38	0,00	0,00	-12 173,38
Total des recettes de gestion des services		4 835 870,00	5 182 963,65	0,00	0,00	-347 093,65
76	Produits financiers	34,20	30,30	0,00	0,00	3,90
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	34,20	30,30	0,00	0,00	3,90
77	Produits spécifiques (4)	1 500,00	8 789,72	0,00	0,00	-7 289,72
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	49,72	0,00	0,00	1 450,28
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 740,00	0,00	0,00	-8 740,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 837 404,20	5 191 783,67	0,00	0,00	-354 379,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 000,00	7 907,00	0,00	0,00	93,00
722	Immobilisations corporelles	8 000,00	7 907,00	0,00	0,00	93,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 000,00	7 907,00			93,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 035 830,95	1 416 085,54	306 750,00	312 995,41	0,00	1 416 085,54
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	166 080,00	88 766,16	62 300,00	15 013,84	0,00	88 766,16
2031	138 080,00	72 533,04	62 300,00	3 246,96	0,00	72 533,04
2051	28 000,00	16 233,12	0,00	11 766,88	0,00	16 233,12
204	110 570,00	90 570,00	20 000,00	0,00	0,00	90 570,00
2041511	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
20422	90 570,00	90 570,00	0,00	0,00	0,00	90 570,00
21	1 472 942,00	981 270,76	224 450,00	267 221,24	0,00	981 270,76
2111	11 000,00	8 100,00	0,00	2 900,00	0,00	8 100,00
2121	7 875,00	5 047,67	0,00	2 827,33	0,00	5 047,67
21316	51 400,00	20 869,92	0,00	30 530,08	0,00	20 869,92
21351	710 817,00	417 137,08	137 325,00	156 354,92	0,00	417 137,08
21352	15 000,00	2 495,33	0,00	12 504,67	0,00	2 495,33
2151	454 665,00	371 790,16	40 000,00	42 874,84	0,00	371 790,16
2152	33 335,00	2 689,33	30 500,00	145,67	0,00	2 689,33
21534	39 700,00	34 458,98	5 230,00	11,02	0,00	34 458,98
21538	39 575,00	29 991,25	9 575,00	8,75	0,00	29 991,25
21568	2 850,00	2 824,80	0,00	25,20	0,00	2 824,80
21578	16 325,00	10 830,65	0,00	5 494,35	0,00	10 830,65
2158	2 870,00	2 868,59	0,00	1,41	0,00	2 868,59
21828	25 000,00	24 500,00	0,00	500,00	0,00	24 500,00
21831	1 000,00	866,80	0,00	133,20	0,00	866,80
21838	7 774,00	6 366,00	0,00	1 408,00	0,00	6 366,00
21841	1 871,00	2 438,57	0,00	-567,57	0,00	2 438,57
21848	2 481,00	1 063,89	0,00	1 417,11	0,00	1 063,89
2185	776,00	774,95	0,00	1,05	0,00	774,95
2188	48 628,00	36 156,79	1 820,00	10 651,21	0,00	36 156,79
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
2313	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 756 092,00	1 160 606,92	306 750,00	288 735,08	0,00	1 160 606,92
10	1 650,00	1 600,49	0,00	49,51		1 600,49
10226	1 650,00	1 600,49	0,00	49,51		1 600,49

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	270 088,95	245 971,13	0,00	24 117,82		245 971,13
1641	270 088,95	245 971,13	0,00	24 117,82		245 971,13
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	271 738,95	247 571,62	0,00	24 167,33	0,00	247 571,62
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	2 027 830,95	1 408 178,54	306 750,00	312 902,41	0,00	1 408 178,54
040	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00
21351	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00
041	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	8 000,00	7 907,00		93,00		7 907,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 893 500,00	1 957 178,37	151 700,00	784 621,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	344 746,00	183 796,13	151 700,00	9 249,87
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	9 400,00	8 392,00	0,00	1 008,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 840,00	0,00	4 800,00	40,00
1323	Subv. non transf. Départements	95 730,00	42 828,68	53 000,00	-98,68
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	167 976,00	73 917,73	93 900,00	158,27
13462	Dotation de soutien à l'invest.local	66 800,00	58 657,72	0,00	8 142,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		694 746,00	533 796,13	151 700,00	9 249,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 112 509,00	1 154 999,33	0,00	-42 490,33
10222	FCTVA	147 800,00	147 790,19	0,00	9,81
10226	Taxe d'aménagement	53 189,95	95 690,09	0,00	-42 500,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	911 519,05	911 519,05	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	196 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 308 509,00	1 154 999,33	0,00	153 509,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 003 255,00	1 688 795,46	151 700,00	162 759,54
021	Virement de la section de fonctionnement	630 245,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	260 000,00	268 382,91		-8 382,91
2111	Terrains nus	0,00	8 740,00		-8 740,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 999,28	4 999,28		0,00
28031	Frais d'études	66 236,60	65 899,53		337,07
280422	Privé - Bâtiments et installations	21 053,00	21 050,67		2,33
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 636,24	29 637,49		-1,25

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 854,65	10 854,65		0,00
281316	Equipements de cimetière	1 312,00	1 312,00		0,00
281321	Immeubles de rapport	3 169,00	3 169,00		0,00
281351	Bâtiments publics	7 964,00	7 964,00		0,00
28138	Autres constructions	257,80	257,80		0,00
28152	Installations de voirie	16 398,20	16 398,20		0,00
281531	Réseaux de transmission	1 000,00	0,00		1 000,00
281532	Réseaux d'alerte	25,00	0,00		25,00
281534	Réseaux d'électrification	198,00	198,00		0,00
281538	Autres réseaux	2,78	1 012,78		-1 010,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	8 221,13	8 219,45		1,68
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	74,17	1 137,33		-1 063,16
281578	Autre matériel technique	1 138,00	74,96		1 063,04
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 445,20	10 445,20		0,00
28181	Installations générales, aménagements divers	995,77	995,77		0,00
281828	Autres matériels de transport	19 603,08	19 603,08		0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 975,51	3 317,46		658,05
281838	Autre matériel informatique	12 160,33	12 818,33		-658,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 099,64	4 069,17		30,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 217,04	4 246,97		-29,93
28185	Matériel de téléphonie	63,36	63,36		0,00
28188	Autres immo. corporelles	31 900,22	31 898,43		1,79
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		890 245,00	268 382,91		621 862,09

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.